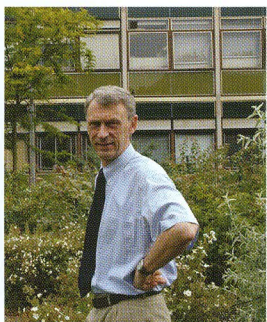


Jean-Jacques Claustrioux

« Toute action de coopération au développement favorise la communication et la compréhension. Ainsi, elle contribue à la lutte contre le terrorisme »



Jean-Jacques
CLAUSTRIAUX

claustrioux.jj@fsagx.ac.be
Vice-Recteur aux FUSAGx
Membre de la CUD

■ **échosud** : D'où est né votre intérêt pour la coopération au développement ?

J-J.C : Durant toute ma jeunesse, un mur de la salle à manger de la maison familiale était orné d'un énorme tapis représentant les pyramides d'Egypte, souvenir que mon père avait rapporté d'un long séjour sur le Haut Nil. Souvent, il évoquait les journées très chaudes, les nuits sous la tente, la nourriture quotidienne mais surtout la richesse des contacts humains et une culture totalement différente de la nôtre. C'était pour moi un autre monde très étrange; je n'avais qu'une idée : le connaître également.

Au cours de mes études à l'université, la rencontre de nombreux collègues étrangers me fit prendre conscience de nouvelles réalités culturelles, des différences alimentaires et de l'importance cruciale de la ressource essentielle de certains pays en développement : l'eau.

Au niveau professionnel, j'ai rapidement quitté le domaine proprement dit de l'agronomie pour m'orienter davantage vers les aspects quantitatifs, en me tournant plus précisément vers la statistique appliquée, ce que d'aucuns nomment aujourd'hui la biostatistique.

Depuis 1971 jusqu'à aujourd'hui, j'ai réalisé de fréquentes missions de collaboration en recherche-développement, particulièrement en Tunisie et au Maroc.

C'est au Maroc que j'ai réellement appris mon métier de professeur d'université. Enseigner à plus de 200 étudiants, un cours de statistique, durant deux semaines, à raison de six heures par jour, avec comme seul moyen de travail un tableau et des craies de qualité médiocre, ce n'était pas chose évidente. J'encouragerais tous les pédagogues à débiter ainsi avant d'énoncer de beaux principes !

Ce fut sur le Campus d'Agadir de l'IAVH que j'ai pu développer de 1993 à 1999 un des premiers projets PIC (projet d'initiative propre à l'époque) intitulé *Gestion assistée par ordinateur des exploitations agricoles dans la région d'Agadir*, projet toujours en activité et qui s'est largement étendu. Mais quelle aventure ce fut, vu l'absence de règles précises de gestion ; il a fallu tout inventer.

Tous ces échanges, à la fois en matière d'enseignement et de recherche, ont été particulièrement fructueux en termes de relations humaines.

De 1987 à 2000, j'ai été sollicité pour apporter mes compétences dans la création du *Centre de Biométrie et d'Informatique générale* de l'Université d'Abomey-Calavi (anciennement Université du Bénin), dépendant de la Faculté des Sciences agronomiques.

La création de ce centre a pu être conçue et menée à bien grâce à la collaboration de trois partenaires : la coopération hollandaise pour installer des réseaux de fibres optiques, la coopération belge pour former les responsables et fournir l'équipement, et l'Etat béninois pour tout ce qui concerne les constructions. Toute la stratégie se termine actuellement grâce à la CUD, le professeur N.H. FONTON ayant pris la direction du Centre.

Enfin, parmi mes nombreux voyages pour diffuser mes modestes compétences en statistique et celles de l'ingénieur, monteur et gestionnaire de projets, je ne peux pas oublier les contacts établis plus précisément au Burkina Faso, au Togo, au Viêt-Nam, etc.

■ **échosud** : Pourquoi siéger à la Commission Universitaire pour le Développement ?

J-J.C : Les hasards de la vie ont fait que mes collègues de la Faculté universitaire de Gembloux ont décidé en 2000 de me confier la responsabilité du Vice-rectorat.

Après quatre années de participation aux travaux de la CUD, c'est toujours avec plaisir et intérêt que j'assiste aux réunions de la CUD; j'y rencontre des personnes qui sont de réelles personnalités et qui m'ouvrent de nouveaux horizons. Je ne sais pas si elles partagent mon point de vue, mais je tire beaucoup d'enseignement de ces rencontres conduites avec doigté et où chacun, issu d'une « petite » comme d'une « grande » institution universitaire, s'exprime sincèrement pour présenter l'avis de son Institution, et finalement accepter que l'intérêt général de la CUD l'emporte. En matière de coopération universitaire internationale au profit du développement, la grande Académie universitaire confédérale de la Communauté française de Belgique, dans ce que l'Université représente fondamentalement par son caractère universel, existe bien avant la parution du décret du 31 mars 2004 ; il faut le dire.

■ **échosud** : Quelle a été votre motivation à participer au programme de coopération universitaire institutionnelle qui se déroule à l'Université Mohammed 1er d'Oujda au Maroc ?

J-J.C : La collaboration avec l'Université d'Oujda, c'est en quelque sorte un nouveau défi qu'il faut réussir, un modèle qu'il faut concevoir par rapport aux autres coopérations CUI.

La Région de l'Oriental marocain est en elle-même tout un pays, quasi isolé du reste du territoire et de son voisin immédiat à savoir l'Algérie, puisque la frontière est fermée. Au niveau de l'Université, tout est déjà en place pour assurer ses compétences en premier et deuxième cycles. Il ne s'agit

plus d'aller simplement monter des services d'enseignements et de recherches, ou d'aider nos collègues étrangers à en faire de la sorte. Oser collaborer pour établir un lien entre l'université et le monde socio-économique est un tout autre métier auquel même nous, universitaires de la Communauté française de Belgique, ne sommes pas nécessairement préparés. L'emploi des universitaires diplômés est un réel problème de société que nous risquons aussi de devoir affronter dans certaines disciplines en Belgique.

Nous devons réussir Oujda car c'est ce type de modèle, certes adapté, que nous devrions mettre en œuvre avec nos partenaires CUI actuels, avant d'aller choisir d'autres institutions dans d'autres pays pour une nouvelle collaboration.

■ *Quels seront les défis de la CUD pour les années à venir ?*

J.-J.C. : Même si je déclare souvent à mes étudiants que le statisticien digne de ce nom, est un voyeur et un voyant, voilà bien la question la plus difficile. Mes quelques réflexions seront donc personnelles et elles manqueront certainement d'objectivité. J'espère pouvoir les relire dans quelques années afin d'évaluer ces augures !

Sans vouloir éluder la question, d'autres questions fondamentales me viennent à l'esprit de nature conceptuelle et organisationnelle. Que signifie la coopération universitaire pour le développement ? En particulier, de quel type de développement s'agit-il et pour qui ? Par ailleurs, au niveau de notre pays, que va décider le politique sur l'avenir de la coopération et, indirectement sur celui de la CUD ? Comment va évoluer la CUD dans le paysage des académies ?

Les réponses à ces questions sont multiples ; suggérons en quelques-unes.

1. Tout d'abord, je voudrais insister sur un principe essentiel : la CUD doit **maintenir son espace de liberté, de création et d'originalité**. Si les directions de la DGCD devenaient plus précises, nous perdriions l'esprit premier de l'université, à savoir sa liberté de penser et de créer ; la CUD disparaîtrait car les universités ne pourraient plus s'y associer, si ce ne serait au risque de ne plus être considérées comme telles.

2. L'avenir de la CUD dépend pour une grande part de nos projets ; si au travers de cette structure, nous, les acteurs de l'université (enseignants et chercheurs), ne menons pas **d'actions concrètes et visibles sur le terrain**, la CUD ne remplira plus son rôle.

3. Je plaide pour que **la CUD reste le support des institutions universitaires** pour des actions de coopération coordonnées dans les pays du sud que chacune ne peut pas réaliser individuellement. Pour atteindre cet objectif, il faut gérer la pyramide des âges dans nos universités, c'est-à-dire encourager davantage de jeunes collaborateurs à la question. Un séjour significatif de recherche-développement dans un pays du sud, au profit du développement scientifique et réaliste de ce pays, ne pourrait-il pas être considéré équivalant à un séjour dans un laboratoire d'Outre Atlantique, lors de l'examen des dossiers de nomination ou de promotion ?

4. La CUD ne devrait-elle pas aussi oser s'affirmer davantage comme le relais francophone pour le développement de projets concrets orientés vers de vrais enjeux du Sud en n'hésitant pas à **intégrer tous les acteurs ou opérateurs du développement** : universités, ONG, associations rurales et urbaines ? La CUD devra s'ouvrir à d'autres acteurs et elle doit s'y préparer pour continuer à être un leader essentiel.

5. La CUD devra aussi jouer un rôle plus actif pour l'**intégration des universités du Sud dans le vaste mouvement d'harmonisation des études supérieures au niveau européen** : tous les moyens que nous dégagerons pour favoriser de réels échanges pour leurs étudiants et pour les nôtres dans ce sens ne sera que bénéfique pour les futures générations.

6. Une difficulté concerne les aspects conceptuels de la recherche et la valorisation des résultats, simplement en terme de publications et de leur archivage. Les « appels à l'aide » sont nombreux et variés en la matière mais nos occupations sont telles que le temps à consacrer aux autres « gratuitement » se réduit de plus en plus. Dès lors, la CUD n'a-t-elle pas une opération originale à mener dans ce cadre, **un centre coordonnateur d'expertise pour la conception et la valorisation de la recherche du Sud**, certes en incluant des moyens financiers qui seraient alloués aux intervenants de nos institutions ?

7. En matière d'**enseignements à distance**, la CUD devrait se positionner également comme plate-forme des ressources pédagogiques de nos universités au profit des institutions du sud, sans nécessairement recourir à des outils logiciels sophistiqués. Il y aurait lieu de rassembler les expériences qui existent déjà tout en mettant en œuvre une stratégie d'encouragement efficace car ce type d'ouverture sur le monde demande du temps, des moyens d'assistance et des apports financiers pour ceux qui accepteraient de communiquer leur savoir.

8. Face au développement rapide du continent asiatique, il faudra être attentif à **garder des relations avec des institutions présentes dans des pays de langue française**, en Afrique notamment, car il est aussi toujours plus facile de communiquer dans sa propre langue, surtout entre partenaires dont les conditions sociales sont très différentes.

9. Enfin, ma dernière réflexion en faveur de cet espace d'action qu'est la CUD sera plus globale et philosophique. Je suis convaincu que toute action de coopération contribue à lutter contre les inégalités, à moderniser les pays, à favoriser la communication, par conséquent, la compréhension, et donc à lutter contre un fléau actuel qui me semble bien difficile à maîtriser : **le terrorisme**.

UN HOMME,
UNE VOCATION

DANS CHAQUE NUMÉRO,
NOUS VOUS PRÉSENTONS UNE
ENTREVUE AVEC UNE PERSON-
NALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ
UNIVERSITAIRE FRANCOPHONE
DE BELGIQUE, QUI MARQUE LES
TRAVAUX DE LA C.U.D. PAR SON
ENGAGEMENT DANS LA COOPÉ-
RATION AU DÉVELOPPEMENT.